

ÉCOLE de GUERRE



27^{ème} PROMOTION

L'enseignement de l'École de guerre est tendu vers la guerre et les opérations. Il prépare les officiers à tenir leurs emplois futurs dans la perspective de comprendre, de préparer et de l'emporter dans les conflits à venir.

L'École de guerre étant l'école des chefs militaires de demain, il s'agit dès lors :

- de donner aux officiers de l'École la compréhension du monde dans lequel leur action s'inscrira, et celle des mécanismes de décision des institutions et des chaînes qu'ils serviront et commanderont;
- de développer chez eux les qualités personnelles nécessaires à l'exercice de ces responsabilités. Pour cela, la stratégie d'enseignement mise en œuvre repose sur neuf piliers.

L'enseignement repose ainsi d'abord sur trois principes :

PERSONNALISATION

répondre à la diversité des parcours et des expériences, aux aspirations personnelles et aux orientations individuelles décidées avec les DRH.

RESPONSABILISATION

permettre aux officiers d'être acteur de leur formation, en s'impliquant dans les travaux de recherche et de comités, ainsi que dans les activités optionnelles.

OUVERTURE

par la diversité des thèmes étudiés et des intervenants, par la présence dans la promotion d'officiers étrangers et d'auditeurs civils.

Cet enseignement vise ensuite à :

COMPRENDRE LE MONDE

comprendre la guerre, ses causes humaines, culturelles, économiques ou politiques et toutes ses formes d'expression.

MAITRISER LE FAIT MILITAIRE

étudier l'élaboration de la politique de défense et la constitution des capacités militaires.

COMMANDER LES OPERATIONS

comprendre comment sont prises les décisions dans le domaine des engagements opérationnels.

Cet enseignement permet enfin de :

SE CONNAITRE

travailler sur soi-même pour être les chefs complets et équilibrés dont les armées ont besoin.

PENSER AUTREMENT

être prêt à résoudre les problèmes de demain, en prenant le réflexe d'interroger les schémas de pensée habituels.

CONVAINCRE

accroître ses capacités à convaincre, à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais.

STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est organisé de manière à donner une grande latitude aux officiers dans la détermination de leurs axes de développement personnel, de leur charge de travail et de leurs centres d'intérêt. Il comporte :

Un **tronc commun**, constitué de modules conçus et mis en œuvre par les départements, destinés à l'ensemble de la promotion et valorisés au sein des groupes interarmées ; Au sein du tronc commun, est dispensé :

- un **enseignement spécifique** pour les officiers de chaque armée ;
- des **modules d'approfondissement et d'orientation** (MAO), correspondant aux dominantes de carrière fixées par les directions Ressources humaines des armées, directions et services pour chaque stagiaire;
- des **travaux de recherche** individuels sont rédigés;

Des **activités optionnelles** : choix d'ateliers de développement personnel, anglais approfondi, exercices dans les écoles étrangères, inscription à un master, embarquements en entreprises, au Centre Planification et de Conduite des Opérations, au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ...

Et des **activités de comités** constitués d'officiers volontaires, prolongent l'enseignement du tronc commun tout au long de l'année ;

La diversité des thèmes de réflexion abordés au cours de la scolarité permet aux officiers de trouver des références parfois très éloignées du métier des armes. Cette diversité se concrétise par le recours privilégié à des intervenants extérieurs aux armées et à l'administration, par l'intégration dans les groupes d'officiers étrangers et d'auditeurs représentant la société civile, ainsi que par des visites ou des immersions de courte durée dans des organismes civils publics et privés.

SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN
Comprendre le monde		Maîtriser le fait militaire			Commander les opérations			Approfondissements Spécial France Dissuasion –Espace Modules spécialisés Opérations/Rens. Relations internationales militaires Soutien opérationnel Capacitaire Ressources humaines Finances – budget Sécurité intérieure	
La dimension « Développement de la personnalité » Se connaître – Penser autrement – convaincre Français - Anglais									

LES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN

La dimension « Développement de la personnalité »

La deuxième partie de carrière d'un officier breveté se caractérise par des conditions d'exercice de l'autorité différentes de la première : complexité croissante des problématiques, passage d'une décision individuelle à une prise de décision collective, et passage d'un environnement maîtrisé par des procédures tactiques à un univers très ouvert. Face à ces défis, la dimension du développement personnel a pour but de renforcer la crédibilité, l'assurance, la confiance et la maîtrise de soi des officiers.

La **connaissance de soi** constitue la première étape d'une dynamique qui vise à développer les compétences humaines transverses, permettant de consolider des aptitudes générales, au niveau requis par les fonctions et l'environnement de la deuxième partie de carrière ; à cette fin, un choix d'atelier permet d'aborder des thématiques particulières de la gestion des ressources individuelles et des relations interpersonnelles.

La **capacité à penser autrement**, en prenant la réflexe de questionner les schémas de pensée conventionnels et de chercher des références extérieures pour élaborer des solutions innovantes est une exigence forte de l'enseignement.

La **capacité de conviction à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais** est une aptitude essentielle : elle révèle la personnalité à la convergence des trois dimensions présentes chez tout leader : conceptuelle, relationnelle, managériale (de commandement). Elle est tout particulièrement mise en avant à l'École de guerre, notamment à travers le parcours d'expression orale et la constitution d'un groupe de Debating.

Au-delà des méthodes et des schémas nécessaires à la pensée organisée et efficace, l'élargissement des perspectives culturelles, l'appel aux principes et méthodes de créativité, l'initiation à la réflexion prospective, contribuent à élargir, enrichir et élever le champ de pensée et de vision des officiers.

L'enseignement en **anglais** vise à renforcer l'interopérabilité linguistique et culturelle des stagiaires français pour leur permettre de travailler efficacement dans un environnement anglophone. Les officiers étrangers bénéficient d'un enseignement parallèle en français.

La dimension « Processus de décision »

Cette dimension comporte trois cycles successifs qui s'enchaînent logiquement :

Comprendre le monde, c'est-à-dire comprendre la guerre, comprendre la conflictualité, dans ses causes, humaines ou géopolitiques, et dans ses expressions : buts de guerre, évolution des conflits, conditions de la victoire, stratégie, potentiels militaires, influence de la contingence.

Cet enseignement doit donner aux stagiaires une base intellectuelle suffisante pour avoir une réelle profondeur d'analyse face à une situation de conflit ;

Maîtriser le fait militaire : c'est à dire comprendre comment sont préparées les forces, comment sont prises les décisions relatives à la constitution des capacités militaires : fonctionnement des institutions de la Vème république, élaboration de la politique de défense, fonctionnement du ministère et de l'administration, connaissance et compréhension des armées, directions et services, préparation du modèle d'armée, conception des équipements... ;

Commander les opérations : comprendre comment sont prises les décisions dans le domaine des engagements opérationnels, en faisant effort sur le niveau opératif : décision politique, articulation politico-militaire et relations avec la diplomatie, organisation du commandement, fonctionnement d'un PCIAT, élaboration des ordres et méthode de planification, principes et doctrines des opérations.

L'enseignement spécifique d'armée vise à présenter certains aspects opérationnels ou organiques propres aux armées considérées et à leur environnement.

Il vise à présenter certains aspects opérationnels ou organiques propres aux armées considérées et à leur environnement. Son contenu est élaboré en concertation avec les états-majors ou les organismes compétents.

Les modules d'approfondissement et d'orientation

(MAO) ont pour but de développer les connaissances des officiers identifiés pour servir dans les domaines suivants, en concentrant l'enseignement sur les attributions du CEMA et en privilégiant les travaux d'application : Opérations-Renseignement ; Relations internationales militaires ; Soutien opérationnel ; Capacitaire ; Ressources humaines ; Finances - Budget ; Sécurité intérieure.

Un module **Droit des conflits armés** est également proposé en partenariat avec l'UAP. Les officiers étrangers suivent par ailleurs un module d'approfondissement particulier.

En outre, chaque officier doit faire **un travail de recherche** dont les conclusions sont rédigées soit en français, soit en anglais dans le cadre de groupes de travail spécialisés. Cet exercice poursuit les objectifs pédagogiques suivants : développer l'aptitude à identifier les problématiques principales dans des domaines liés à la défense ; développer l'aptitude à traiter un problème de manière exhaustive ; développer la capacité à être convaincant par écrit. Ces études peuvent donner lieu à une publication au sein de la maison d'Édition de l'École de guerre.

ORGANISATION

Sous l'autorité du directeur et de son adjoint, l'École de guerre est organisée de la manière suivante :

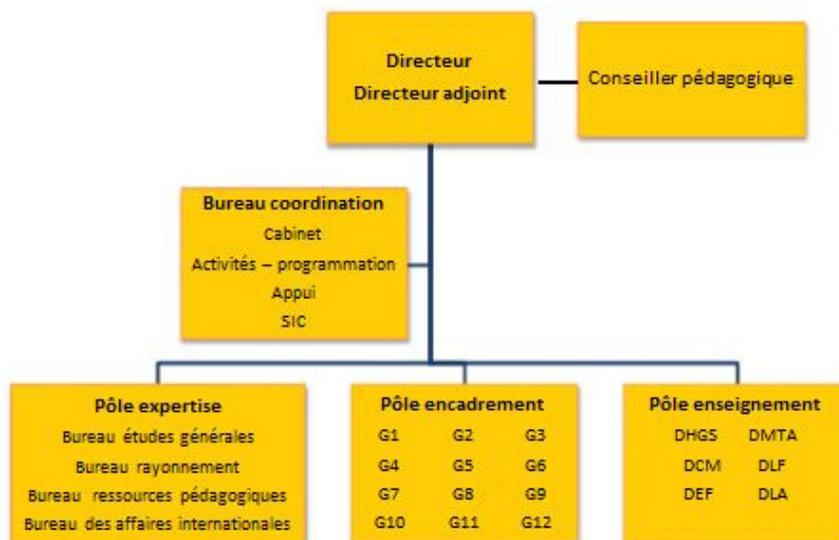
Un **pôle encadrement** constitué de douze professeurs de groupe, en charge de l'évaluation des stagiaires, de la personnalisation de l'enseignement à leur profit, du développement de l'esprit interarmées et de la valorisation de l'enseignement par la dynamique de groupe ;

Un **pôle enseignement** constitué de six départements en charge de concevoir et d'organiser le tronc commun 'enseignement et de superviser les activités confiées aux officiers stagiaires : Histoire, géopolitique et stratégie / Capacités militaires / Emploi des forces / Méthodes et techniques d'action / Langue anglaise / Langue française ;

Un **bureau coordination** chargé d'apporter son assistance dans l'organisation des activités et d'assurer le soutien du personnel ;

Un **pôle expertise**, constitué de quatre bureaux : Études Générales, Rayonnement, Ressources Pédagogiques, Affaires Internationales, chargés de conseiller le directeur et de mettre en œuvre la politique de l'École dans leur domaine de compétence;

Cinq **groupements d'armée** : Terre, Marine, Air, Gendarmerie et Services, chargés d'assurer des fonctions de gestion RH, ou d'enseignement à l'occasion des périodes spécifiques. La fonction de commandement de groupement est cumulée avec d'autres. L'enseignement est organisé de manière à donner une grande latitude aux officiers dans la détermination de leurs axes de développement personnel, de leur charge de travail et de leurs centres d'intérêt.



PROFESSEURS DE GROUPE

Outre l'organisation de la vie quotidienne de leur groupe pour laquelle ils sont aidés par un assistant, les **professeurs de groupe** ont quatre responsabilités : **personnalisation, interarmistation, valorisation, évaluation.**

En appui des directeurs de département ou des commandants de groupement d'armée, ils participent également à l'organisation d'activités particulières, notamment en matière d'enseignement opérationnel, et peuvent se voir confier la responsabilité d'un MAO.

Ils **sont responsables de la personnalisation** de l'enseignement au profit de chaque stagiaire, c'est-à-dire de les guider initialement dans le choix de leurs centres d'intérêt et de leurs activités, en fonction de leur personnalité, de leur expérience et de leurs perspectives de carrière, quand elles sont connues ; tout au long de la scolarité, de suivre en liaison avec les départements l'ensemble de leurs travaux, notamment les mémoires, de vérifier qu'ils profitent des opportunités offertes par l'École en fonction de leurs besoins et de leurs capacités, et d'arbitrer en cas de conflit d'agenda entre deux activités.

Le groupe doit être le **creuset du développement de l'esprit interarmées**, compris comme une compréhension mutuelle des cultures d'armées autant que comme l'acquisition de connaissances. A cet effet, les professeurs de groupe doivent favoriser en toute occasion le croisement des points de vue, et s'assurer que chaque stagiaire ait embarqué au moins une fois dans les forces terrestres, aériennes ou navales, en fonction de son armée d'origine.

Enfin, ils participent à la formation des stagiaires par la valorisation de l'enseignement au moyen de **séances de travaux dirigés** qu'ils

sont chargés de préparer, d'organiser et de conduire en lien avec les départements et bureaux. Ces séances de travaux dirigés doivent permettre de profiter de la dynamique de groupe pour améliorer la compréhension de certains points-clés, développer l'esprit critique des stagiaires ou faciliter l'assimilation des connaissances. Les professeurs de groupe portent également attention à l'animation des conférences par les stagiaires de leur groupe.

Les professeurs de groupe assurent **l'évaluation des stagiaires**. Cette évaluation est constante, sous la forme d'un « contrôle continu ». Elle repose sur des critères définis par le directeur de l'École de guerre. Elle se concrétise pour les professeurs de groupe par la rédaction d'un bulletin de note annuel en qualité de premier notateur, et par des propositions de reconnaissance du potentiel (IRIS et fiches HP). Les gendarmes font l'objet de procédures spécifiques, sous la responsabilité de leur commandant de groupement.

Ces quatre missions sont identiques pour ce qui concerne les officiers français et les officiers étrangers, même si les modalités d'application peuvent en être différenciées.

Les responsabilités exercées par un professeur de groupe auprès de ses stagiaires ne sont pas transférées à l'occasion des différentes périodes (spécifiques d'armée, Coalition, MAO...).

Le professeur de groupe reste autorité de décision pour la vie quotidienne (permissions) et les questions pédagogiques (choix des activités)..

DÉPARTEMENTS D'ENSEIGNEMENT

DÉPARTEMENT HISTOIRE, GÉOPOLITIQUE ET STRATÉGIE

Le département histoire, géopolitique et stratégie (DHGS) est chargé de concevoir et mettre en œuvre le Battlefield Tour qui ouvre l'année, puis à titre principal, le cycle **Comprendre le monde**. Il contribue aux deux autres cycles en leur apportant un éclairage historique, en particulier grâce au module **Grandes batailles**.

Le directeur de département est assisté par trois chargés de cours et assure la liaison avec le monde académique, ainsi qu'avec les Think tanks ou organismes français associés aux War Studies : ISC, IRSEM, SHD, CICDE, CDEC, IRIS, IFRI... Il entretient les partenariats de l'École de guerre avec les organismes proposant l'accueil de stagiaires en Master (EPHE, CNAM, ISAD). Il est responsable de la préparation des travaux de recherche (à l'exclusion de ceux rédigés en anglais et des mémoires préparés dans un cycle universitaire Master 2 ou Master professionnel) : choix des thèmes d'études et validation des sujets, sélection, encadrement et évaluation des directeurs de recherche, organisation de l'évaluation des écrits,

participation à la sélection des travaux publiables et primables, diffusion et archivage.

Avec les chargés de cours, il assure la tutelle des comités :

Histoire qui a vocation à approfondir la compréhension historique des principaux domaines d'études de la scolarité ;

Stratégie qui a vocation à prolonger l'enseignement de la stratégie à l'École de Guerre ;

Géopolitique qui a vocation à prolonger l'enseignement de géopolitique en étudiant des régions ou questions particulières ;

Dissuasion qui vise à favoriser l'étude des questions nucléaires militaires et des stratégies liées ;

Environnement & sécurité pour étudier, comprendre et anticiper les conséquences des problématiques environnementales sur la sécurité dans le monde.

DÉPARTEMENT CAPACITÉS MILITAIRES

Le département capacité militaire (DCM) est chargé de concevoir et mettre en œuvre le cycle **Maîtriser le fait militaire**. Ce cycle comporte les modules : Institutions et société, Action locale de l'Etat, Politique de défense, Sécurité collective, Ministère des armées, Capacités militaires et Dissuasion - Espace, ce dernier étant CD-SF.

Le directeur de département est assisté d'un chargé de cours " **Armée & Société** ".

Au titre de la connaissance des armées, il assure le suivi des **embarquements** organisés

au profit des stagiaires par les groupements d'armée.

Il assure les **partenariats** établis avec le MEAE et le CESDA et organise les **embarquements** dans les entreprises du secteur de la défense.

Avec le chargé de cours « Armée & Société », il assure la tutelle du comité **Périclès** a vocation à permettre aux officiers d'approfondir leur connaissance et leur compréhension de la société française.

DÉPARTEMENT EMPLOI DES FORCES

Le département **Emploi des forces** est chargé de concevoir et mettre en œuvre le cycle **Commander les opérations**, en coopération avec le CPOIA (commandement pour les opérations interarmées) et le CICDE (centre interarmées de concepts, doctrines et expérimentations).

Ce cycle permet de comprendre comment les décisions opérationnelles sont élaborées. L'attribution d'une qualification opérative de 1er ou de 2ème niveau par le CPOIA sanctionne cette formation et permet aux officiers de tenir un poste en état-major de niveau opératif.

Ce cycle comprend trois phases d'étude et un exercice de synthèse.

Le module **chaînes de commandement** expose comment les chaînes de commandement sont structurées en national ou en multinational.

Le module **planification des opérations** expose comment les décisions sont prises en phase de planification : apprentissage de la méthode de planification des opérations de l'OTAN (COPD, comprehensive operations planning directive), par e-learning, puis par travail en JOPG (joint operational planning group).

Le module **conduite des opérations** expose comment les décisions sont prises en phase de conduite et permet l'apprentissage de la rédaction des ordres au niveau opératif. Il utilise un e-learning sur le fonctionnement d'un

PCIAT (poste de commandement interarmées de théâtre).

L'**exercice Coalition**, d'une durée de cinq semaines, a pour but :
d'améliorer la compréhension du processus de décision depuis les niveaux politiques jusqu'au niveau tactique;
de perfectionner la maîtrise des techniques de planification et de préparation des ordres au niveau opératif ;
d'améliorer la compréhension mutuelle entre officiers, diplomates, journalistes et acteurs humanitaires.

Pour cela, il simule un conflit entre deux grandes Coalitions structurées à l'identique de l'Alliance Atlantique et reconstitue les principales instances de décision, du Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'aux échelons tactiques des forces terrestres, maritimes et aériennes.

Le département **Emploi des forces** est en outre associé par le bureau des affaires internationales à l'organisation de la participation des officiers français à des activités à caractère opérationnel à l'étranger. Il organise également les **embarquements** des officiers français au **CPCO** (centre de planification et de conduite des opérations).

Enfin, il assure la tutelle du comité **Europe** dont la vocation est d'enrichir la réflexion sur le thème de l'Europe de la défense.

DÉPARTEMENT MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ACTION

Le département **méthodes et techniques d'action (DMTA)** est chargé de concevoir et mettre en œuvre la dimension du **Développement personnel**, à l'exclusion de l'enseignement en anglais et du parcours Convaincre à l'oral.

Cette dimension comprend le cycle **Se connaître** : modules Connaissance de soi et Ateliers de développement personnel. le cycle **Penser autrement** : modules Réflexions sur le Penser autrement, Créativité, Prospective et Conduite de projet ; le cycle **Apprendre à convaincre** : modules Négociation et Communiquer avec les médias.

Il assure la tutelle du comité **Penser autrement** qui a vocation à permettre aux officiers d'enrichir leur système de pensée en développant notamment les approches critiques et créatives ;

DMTA assure également le pilotage du partenariat **Digital HEC**, coopération académique et digitale sur le leadership, l'innovation et l'entrepreneuriat (Ministère des armées, Ecole de guerre / HEC, Polytechnique, Les Mines, Ecole 42...).

Il est responsable des **embarquements** dans les entreprises hors défense, ainsi que de l'option **Design Thinking**.

DÉPARTEMENT LANGUE FRANÇAISE

Le département de langue française agit aussi bien au profit des officiers étrangers que français.

Pour les officiers étrangers :

L'action du département commence en amont de la scolarité. Elle participe, en coordination avec le bureau des affaires internationales, à l'évaluation du niveau de Français des officiers étrangers candidats à l'École de guerre.

Le département organise ensuite les six mois du **Stage Intensif de Langue Française (SILF)** en amont de la scolarité pour les officiers dont le niveau n'est pas encore suffisant pour suivre l'enseignement dans de bonnes conditions, ainsi que les activités de prise de parole de la Session internationale qui précède la rentrée officielle de la nouvelle promotion.

Durant la scolarité, il organise :

un Test master spécifique pour valider le niveau de langue des officiers candidats à une inscription en Master 2 ;

des travaux dirigés d'expression écrite accompagnant la rédaction des mémoires de recherche pour ceux qui ont besoin d'un soutien à la rédaction ;

un cycle d'histoire militaire spécifique, avec l'appui du département Histoire, Géopolitique et Stratégie ;

une session d'examens de langue française type PLS ;

des cours de soutien sur volontariat ;

un cours ouvert aux conjoints des officiers.

Pour les officiers français :

En appui du département Méthodes et Techniques d'Action, le département de langue française organise les **activités du parcours d'expression orale** "convaincre à l'oral " notamment le concours de débat de l'École de guerre.

Ces activités peuvent être ouvertes aux officiers étrangers ayant une bonne maîtrise du français.

Le département assure la tutelle des comités :

Cicéron qui a vocation à approfondir l'apprentissage de l'art oratoire ;

Montaigne qui a vocation à permettre aux officiers de perfectionner l'expression écrite de leur pensée.

DÉPARTEMENT LANGUE ANGLAISE

Ecole de Guerre prepares to promote and defend French views in an international context. The English programme was introduced to fulfil this mandate. The teachers are all native English speakers from various countries with a wide range of experience. Their goal is to help the officers transition from tactical level to operational and strategic level, improve their language skills, build their confidence, develop their cultural insight, prepare for tests, and enjoy their learning.

The English programme offers three different options to meet the officers' needs in terms of learning English:

General English Programme: This is the core programme followed by most officers. It caters for all levels from basic, intermediate to advanced. There is a mix of approaches with traditional grammar-translation led by the teacher; a student-centred communicative

approach emphasising speaking; and a fully student-led approach where officers collaborate to create their programme in terms of skills, activities, and content.

Project-related groups:

For advanced levels, there are different 3 options:

Debating – Research & Public Speaking

Academic Writing & Public Speaking

Networking – Public Speaking & Events

If selected, officers will join one project group instead of the General English programme. All are challenging and require a lot of extra hours outside class. But it is a rewarding unique learning experience with opportunities for travel, and skills directly useful for the officer's future career.

Assessment:The officers are assessed in September with a Listening and Reading test plus a 30-minute oral interview with a teacher to discuss language goals. These allow to form groups with similar levels and goals to help officers advance at the right pace. An additional audition is held for each project group. All officers take two TOEIC-style Listening and Reading tests in December and March. Teachers also provide regular feedback in class and written evaluations on progress in October and February.

Opportunities to practice English:All officers attend the Joint Services Command and staff college in the UK for 5 days of immersion. Some officers may take part in a military planning exercise in the US. Some officers may be selected to apply for the bilateral Young Leaders programme with the US or UK. Everyone can attend debates, networking events, and some lectures in English. 11 officers take two TOEIC-style Listening and Reading tests in December and March.

BUREAUX

BUREAU COORDINATION

En lien avec les services de soutien de la DEMS et du GSBdD, le bureau Coordination est chargé d'assurer **le soutien matériel et administratif des activités et du personnel de l'École de guerre.**

Cabinet : Le Secrétariat particulier assure le soutien du directeur et du directeur adjoint. L'intendant assure le soutien de la maison du directeur et travaille au profit de l'École de guerre. Il est le point de contact unique pour les questions de restauration sur le site de l'Ecole militaire.

section Activités - Programmation : propose la programmation des activités à la validation du directeur adjoint et assiste les directeurs de départements, les chefs de bureaux, les commandants de groupement et les professeurs de groupe dans l'organisation matérielle de l'ensemble des activités, sur le site de l'École militaire (amphis, accès) et à l'occasion des déplacements (transport, hébergement, alimentation). Elle assure le suivi du budget de l'école et des droits individuels liés aux activités de formation.

section appui : la section est chargée de réunir et de mettre à disposition les éléments matériels nécessaires à la vie courante. La cellule Sécurité agit au profit de l'officier de sécurité de l'École de guerre. La fonction

sécurité s'applique aux locaux, aux documents et aux visiteurs qu'elle accueille. Elle consiste pour l'essentiel à gérer les habilitations, les accès sur les sites sécurisés (Ecole militaire, Balard...) et le matériel utilisé pour les conférences classifiées. La cellule Infra - Log assure le suivi des travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments de l'École de guerre.

section SIC est responsable de la mise à disposition, de la mise en œuvre et de l'évolution des outils SIC utilisés à l'École de guerre, et du respect des règles de sécurité qui leur sont liées. Elle tient à jour le plan d'implantation des imprimantes raccordées aux réseaux InterEMS et Intradef. Elle est responsable de la salle VTC et apporte une assistance technique aux utilisateurs. Elle tient à jour l'annuaire de l'École de guerre et réalise le trombinoscope annuel, qu'elle communique à la DEMS et au GSBdD.

Le chef de la section SIC assure pour l'École de guerre les fonctions de : correspondant systèmes d'information et de communication (CORSIC) ; correspondant sécurité des systèmes d'information (CSSI) ; point de contact avec la DIRISI.

Le bureau assure la tutelle des activités promotion et des équipes sportives.

BUREAU ÉTUDES GÉNÉRALES

Le bureau Etudes générales alimente la réflexion de la direction et de l'encadrement de l'École de guerre avec les éléments de prospective et de réflexion qui lui sont communiqués ou qui lui sont commandés.

Il prépare les **réunions, conseils et comités** qui traitent de l'enseignement militaire supérieur.

Il centralise les informations sur les **flux des officiers stagiaires français et étrangers**. Il pilote la répartition des officiers stagiaires dans les groupes, en liaison avec les commandants de groupement d'armée et le bureau Affaires internationales.

Il pilote la répartition des officiers stagiaires dans les groupes, en liaison avec les commandants de groupement d'armée et le bureau Affaires internationales.

Il assure la tutelle du comité **Ardant du Picq** qui a vocation à regrouper les officiers souhaitant développer leur réflexion autour de la guerre, en particulier la confrontation à la mort et à la blessure invalidante, tout en assurant des actions de solidarité au profit du Bleu de France et des pensionnaires des Invalides.

BUREAU RAYONNEMENT

Le bureau Rayonnement a pour mission de mettre en valeur l'enseignement et les travaux de l'École de guerre au sein des communautés de la défense, de l'enseignement et de la recherche, et du grand public.

Il propose et met en œuvre la **politique de communication de l'École** (identification des personnalités ou des publics cibles, contenu des messages, choix des vecteurs etc.) et s'assure :

vers les armées, de la cohérence et de l'accessibilité des informations relatives à l'enseignement et au fonctionnement de l'École de guerre ;

vers l'extérieur, en liaison avec la cellule communication de la DEMS, l'EMA/COM et la DICoD (Armées d'aujourd'hui), de la bonne utilisation des moyens de rayonnement de l'École de guerre (site Internet, page Facebook et compte Twitter).

Il supervise les **publications** et assure notamment la direction des « **Éditions de l'École de Guerre** », sous le couvert de l'association Mars.

Il développe et entretient le **réseau partenarial** de l'École pour améliorer l'enseignement, identifier les auditeurs et il soutient l'action de l'association Mars. Il tient

à jour les bases de données correspondantes met en relation les partenaires avec les directeurs de département ou les chefs de bureau pour le montage d'activités pédagogiques.

il **prépare le recrutement des auditeurs civils**, propose leur répartition dans les groupes et assure leur gestion en cours d'année. Il entretient les relations avec les anciens auditeurs.

Il assure la tutelle des comités :

Communication qui a vocation à animer la communication relative à la scolarité et aux activités de la promotion, en particulier sur les réseaux sociaux et à promouvoir la diffusion des écrits des officiers dans les médias (revues, publications en ligne) ;

Maison d'éditions qui a vocation à soutenir l'activité des « **Éditions de l'École de guerre** » **Conférences de l'École de guerre** qui a vocation à approfondir et faire connaître l'enseignement de l'école, en faisant intervenir des grands témoins lors de conférences bimensuelles ouvertes au public ;

La **croisée des mondes** qui organise l'événement de clôture de la scolarité.

Le chef du bureau Rayonnement est membre du bureau de l'association Mars.

BUREAU RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Le bureau Ressources pédagogiques propose et met en œuvre la politique de l'École de guerre en matière de gestion des ressources pédagogiques.

En lien avec le Centre de Documentation de l'École militaire, il a pour mission principale de satisfaire les besoins en ressources documentaires exprimés par les départements et les bureaux, par le biais des Points de situation : **.SIT**.

En lien avec les départements et les bureaux, il propose et met en œuvre **une politique de capitalisation et d'archivage des connaissances**. A ce titre, il tient à jour la base de données des intervenants.

En lien avec la section SIC, il est chargé d'optimiser la conception et l'utilisation d'une architecture fonctionnelle de partage de l'information : **EdG Connect**, ainsi que de participer à la sensibilisation des stagiaires en matière de gestion de l'information

BUREAU AFFAIRES INTERNATIONALES

Le bureau Affaires internationales assiste le directeur de l'École de guerre dans le traitement des questions internationales. A cet effet, il porte la parole de l'École de guerre auprès des acteurs concernés : EMA, DGRIS, DCSD, postes de défense, officiers de liaison auprès des écoles partenaires, ambassades à Paris, association « Frères d'armes ».

Il propose au directeur et organise, avec le concours des départements concernés (DEF et DLA), des **activités d'échange** avec les écoles de guerre étrangères (UK, US, Canada...).

Il **anime les partenariats** de l'École de guerre avec ses homologues de la communauté des écoles de guerre francophones (Belgique, Cameroun, Canada, Liban, Maroc, Mauritanie, Suisse, Tunisie). Il prépare les déplacements du directeur dans les écoles partenaires.

En ce qui concerne **les officiers étrangers**, il propose au directeur et participe à la mise en œuvre de la politique de l'École de guerre en matière de sélection, d'accueil, de soutien et d'évaluation ; en lien avec les ambassades étrangères à Paris et les missions de défense françaises, il assure le soutien administratif et la fonction de chancellerie au profit des officiers étrangers.

En matière d'enseignement, il est associé à la détermination des objectifs pédagogiques spécifiques poursuivis par le département langue française (langue et culture militaire française). Il **conçoit et anime des enseignements spécifiques**, en particulier un module d'intégration initiale avant la rentrée des officiers français et le **MAO international** en fin de scolarité.

Dans le domaine de la **formation des officiers français**, il propose au directeur et organise en liaison avec les directeurs de département et les professeurs de groupe la participation des stagiaires à des activités de partenariat ou d'influence (exercices interarmées, actions de coopération bilatérales, colloques et séminaires), en particulier les périodes d'immersion à Shrivenham (ACSC).

Il est le **point de contact des officiers français en scolarité à l'étranger**. Il leur donne connaissance de la scolarité française, facilite leur accès à la documentation pédagogique de l'École et recueille leur retour d'expérience. Il assiste les commandants de groupement dans le processus de leur notation.

PARTENARIATS

FORMATION OPERATIONNELLE

Le Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA) ;

- Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO);
- Institut diplomatique et consulaire (IDC) : Coalition ;
- Sciences-Po Paris (Master 2 « relations internationales ») : Coalition ;
- Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) : Coalition ;
- Université américaine de Paris (AUP) : modules de formation sur le droit international, Coalition ;
- Institut supérieur de communication, de la presse et de l'audiovisuel (ISCPA) : Coalition ;
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR) : Coalition ;
- Écoles de guerre étrangères (Allemagne, Belgique, Cameroun, Canada, États-Unis, Maroc, Mauritanie, Royaume-Uni, Suisse, Tunisie).

MODULES D'APPROFONDISSEMENT ET D'ORIENTATION

- Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA) : Ops-Rens et Soutien ;
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) : Relations Internationales ;
- Contrôle général des armées (CGA) : Ressources Humaines, Capacitaire ;
- Cour des comptes : Finances ;
- Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ) : Sécurité Intérieure.

MASTER 2

- École pratique des hautes études (EPHE) ;
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ;
- Institut supérieur de l'armement et de la défense (ISAD / Paris II).

DEBATING - RESEARCH & PUBLIC-SPEAKING

- Advanced Command and Staff Course (ACSC Shrivenham, UK) ;
- The Great Debaters Club (UK) ;
- Queen Mary University of London (UK) ;
- George Washington University (USA) ;
- Harvard College Debating Union (USA) ;
- Princeton Debate Panel (USA) ;
- Tufts Debate Society (USA) ;
- Yale Debate Association (USA) ;
- Columbia Debate Society (USA).

US ACADEMY WRITING & PUBLIC - SPEAKING

- Department of State – Global Engagement Center ;
- National Defense University – PRISM ;
- CNN – Washington Office ;
- Institute for State Effectiveness.

UK ACADEMIC WRITING & PUBLIC - SPEAKING

- Royal United Services Institute.

NETWORKING - PUBLIC-SPEAKING AND EVENTS

- Franco-British Chamber of Commerce and Industry ;
- British Embassy in Paris ;
- Franco-American Foundation.

AUTRES FORMATIONS

- Cycle d'études supérieures défense et aérospatial (CESDA) : chaire « Défense et Aérospatial » de la « fondation Bordeaux Université », coopération entre Sciences-Po Bordeaux, l'Université de Bordeaux et des industriels (Dassault – Safran – Thales) ;
- HEC Digital.



ÉCOLE DE GUERRE
